Échos de Macolin

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **12 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

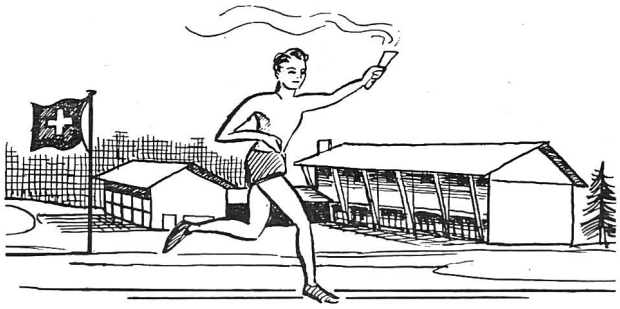

ÉCHOS DE MACOLIN

Avec les présidents des bureaux cantonaux de l'instruction préparatoire à Meisterschwanden

Jusqu'à l'année dernière, la coutume voulait que les présidents de bureau se réunissent une fois par année en conférence, et cela au siège même de l'instruction préparatoire, à Macolin.

Est-ce lassitude de ces hauteurs enchanteresses ? Est-ce désir de voir d'autres cieux ? Est-ce peut-être aussi le désir d'« extérioriser » l'activité des fonctionnaires de l'instruction préparatoire ? Toutes ces raisons ont leur valeur et ont certainement contribué à amener l'heureuse décision de convier chaque année la conférence des présidents de bureaux cantonaux dans un endroit différent. C'est ainsi que le mercredi 27 avril dernier nous nous sommes trouvés à Meisterschwanden, dans le canton d'Argovie, plus exactement au restaurant « Seerose », au bord du lac de Hallwil.

C'est dans ce cadre magnifique que M. Ernest Hirt, chef de section de l'instruction préparatoire, put souhaiter la bienvenue à tous ses fidèles collaborateurs ainsi qu'au col. Bieder, chef de section du C.C.G., qui depuis 14 ans est au service de l'I.P. dans le cadre de son activité professionnelle. Il remercia en particulier le président du bureau I.P. du canton d'Argovie, M. Stäuble, pour la parfaite organisation de cette journée.

Puis, dans une ambiance toute de cordialité, les divers objets figurant à l'ordre du jour furent passés en revue et d'importantes décisions prises. C'est ainsi que l'assemblée s'opposa à la création d'un livret d'aptitudes commun pour l'instruction préparatoire volontaire, l'instruction technique préliminaire et les jeunes tireurs. C'est également à l'unanimité que les personnalités présentes s'opposèrent à toutes modifications des prescriptions d'exécution existantes.

Le problème éternel de la formation des moniteurs et du choix de ceux-ci fut l'occasion d'un échange de vues fort intéressant.

Le canton d'Argovie a une renommée d'hospitalité fort bien établie. M. le conseiller d'Etat R. Bachmann se plut à confirmer cette renommée par diverses générosités à l'égard de ses hôtes d'un jour et à relever certains aspects particuliers du canton auquel il a consacré le meilleur de ses forces. Inutile de dire que l'humour qui ponctua son bref exposé lui valut la sympathie spontanée de tous ses auditeurs.

Ce fut une belle et fructueuse journée.

Fr. Pellaud.

L'instruction préparatoire en 1954

Au cours de l'année écoulée, 3179 sociétés, clubs ou groupements se sont intéressés à cette activité, à laquelle participèrent 61'578 jeunes gens, contre 60'703 en 1953. De ce nombre, 41'951 (41'521) effectuèrent un cours ou un entraînement de base, 15'697 (15'272) participèrent à des cours à option de ski (62 %), d'exercices en plein air (15 %), d'excursions (14 %), d'alpinisme d'été (5 %) et de natation (4 %). L'instruction préparatoire est pratiquée dans notre pays par trois genres d'organisations, à savoir : les associations de gymnastique et de sport avec le 59 % des examens de base, le 79 % des cours de base, le 37 % des cours à option et le 48 % des examens à option ; les écoles participèrent avec le 28 % des examens de base, le 38 % des cours à option et le 29 % des examens à option, et les groupement libres avec le 13 % des examens de base, le 21 % des cours de base, le 25 % des cours à option et le 23 % des examens à option.

Il ressort de ces chiffres que ce sont les associations de gymnastique et de sport qui sont les véritables piliers de l'instruction préparatoire. Au nombre de celles-ci, il convient de relever la Société fédérale de gymnastique, dont 16'727 jeunes adhérents participèrent aux cours de base, 1838 à l'entraînement de base, 19'301 aux examens de base, 489 aux cours à option et 13'548 aux examens à option.

La deuxième place est occupée par la Fédération catholique suisse de gymnastique et de sport qui totalise : 5323 participants aux cours de base, 360 à l'entraînement de base, 6613 à l'examen de base, 1503 aux cours à option et 5770 aux examens à option.

La troisième place revient à l'Association suisse de football et d'athlétisme, avec 2668 participants aux cours de base, 3811 à l'entraînement de base, 6967 à l'examen de base, 339 aux cours à option et 1599 aux examens à option.

Ces trois associations sont suivies par la Fédération suisse des éclaireurs, le Satus, la Fédération suisse de ski, la Fédération suisse de natation ainsi que la Fédération suisse cycliste et motocycliste.

Les cours fédéraux de moniteurs ont été fréquentés par 1007 moniteurs pour l'enseignement de base et 550 pour les cours à option. 4362 moniteurs assurèrent l'enseignement de base et 1759 celui à option au cours de l'année écoulée.

3000 jeunes gens ont bénéficié du contrôle médico-sportif en 1954, ce qui représente le 5 % environ des participants à l'examen de base.

Il ressort de ce qui précède qu'en dépit de conditions atmosphériques très défavorables, le mouvement suisse de l'instruction préparatoire volontaire a connu un heureux épanouissement en 1954, et tout permet de croire que ce sera aussi le cas en 1955.

Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

Cours fédéral de moniteurs pour l'instruction alpine 1955

Le cours de cette année se déroulera du 13 au 25 juin, c'est-à-dire relativement tôt. Nous avons choisi pour le prochain cours un endroit qui s'écarte sensiblement de la région habituelle, mais qui présente un intérêt tout particulier pour les amateurs de belles ascensions et les chefs de cours d'excursion : la merveilleuse région du « Mont-Blanc suisse » avec la cabane Saleinaz comme camp de base, et comme terrains d'exercice tout la contrée de Planereuse, du glacier du Trient, des Aiguilles Dorées, des Aiguilles d'Argentière, etc.

Ce cours servira à la fois de cours d'instruction et de perfectionnement pour les chefs d'excursion des groupements I.P., qui pourront ensuite organiser des cours et des excursions dans les Préalpes et les Alpes. Il dure deux semaines et exige de la part des participants de solides connaissances de la technique alpine. Tous ceux qui ont eu le privilège de participer à de tels cours s'accordent à reconnaître que le travail qui y est effectué et la camaraderie qui y règne laissent un vivant et durable souvenir dans le cœur de chacun.

Ceux de nos lecteurs qui désirent profiter de cette possibilité de formation doivent dès maintenant déjà disposer de leur temps libre ou de leurs vacances et s'annoncer au bureau I.P. de leur canton respectif.

La direction du cours.